



IMMAT GE-155-WY

CARROSSERIE MARTY
28 avenue Georges Pompidou
46100 FIGEAC
FRANCE
Tel : +33 5 65 11 96 10
Port. : +33 6 75 72 93 07
Carrosserie.marty@orange.fr
N° SIRET : 50863098500010
Capital : 1 000 €

GAEC DU PECH
LIEU DIT LE PECH
46100 CAPDENAC
Port. : +33 6 84 22 48 18

FACTURE N° 26-02-718

Le mercredi 25 février 2026

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
T1	Carrosserie	1,40	67,00 €	20,00	93,80 €	
T2	Carrosserie	8,00	71,00 €	20,00	568,00 €	
Ing p	Ingrédients peinture	4,00	60,00 €	20,00	240,00 €	
Mo p	Peinture	4,00	71,00 €	20,00	284,00 €	
feu	Feux ar g	1,00	184,71 €	20,00	184,71 €	
Ag	Agrafes	1,00	6,00 €	20,00	6,00 €	
Erd	Erd	1,00	8,00 €	20,00	8,00 €	

Conditions de paiement :

- 100,00 % soit 1 661,41 € à payer le :
25/02/2026 (paiement comptant).

Total HT	1 384,51 €
TVA (20 %)	276,90 €
Total TTC	1 661,41 €

Coordonnées bancaires : CIC

IBAN : FR76 1005 7193 2300 0591 6850 169

BIC/SWIFT : CMCIFRPP

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre ou faire reprendre par nos soins les produits ou marchandises à nos frais, risques et périls.
Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date d'échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition contraire, celle-ci étant dans tous les cas soumise au règlement).
Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L.441-6 est fixé à 40 € par facture et par débiteur.